

Communiqué de presse

Berne, le 11 avril 2024

Le commerce en ligne suisse sous pression - Mettre fin au favoritisme pour Temu et consorts !

Comme le montre l'évaluation trimestrielle de SWISS RETAIL FEDERATION concernant les transactions par cartes de débit et de crédit, la pression sur le commerce en ligne suisse continue de croître : par rapport au même trimestre de l'année précédente, on voit se dessiner une baisse nominale du chiffre d'affaires de près de 3 % ! La raison principale en est vraisemblablement l'arrivée sur le marché suisse de la plateforme de commerce en ligne chinoise Temu, qui inonde le marché local, sans être inquiétée par la législation suisse, de marchandises bon marché qui ne répondent souvent pas aux exigences de sécurité des produits. SWISS RETAIL FEDERATION demande à la Confédération de mettre enfin tous les acteurs du marché sur un pied d'égalité.

En quelques mois, le site chinois de marché en ligne Temu a réussi à s'implanter en Suisse à la faveur de campagnes de marketing gigantesques et de prix de dumping. Moins gigantesque, en revanche, est la garantie des normes de sécurité des produits en vigueur dans notre pays. "Dans les faits, il y a clairement une inégalité de traitement, car les fournisseurs étrangers qui livrent directement à la clientèle ne sont pas soumis à la législation suisse et ne sont donc pas contrôlés par les autorités helvétiques, contrairement aux commerçants nationaux. C'est choquant et il faut combler cette lacune", dénonce Dagmar Jenni, directrice de SWISS RETAIL FEDERATION.

L'inégalité des chances pèse sur le commerce en ligne suisse

Les chiffres actuels de SWISS RETAIL FEDERATION montrent également que Temu et consorts jouissent d'un avantage considérable sur notre marché grâce à cette lacune dans la loi et l'exécution. Les chiffres d'affaires définitifs du premier trimestre 2024 ne sont certes pas encore disponibles, mais l'analyse des transactions par carte de débit et de crédit pour les trois premiers mois de cette année montre que la tendance baissière du commerce en ligne suisse, déjà observée au deuxième semestre 2023, continue de s'aggraver. Sur le premier trimestre 2024, il faut s'attendre à un recul nominal du chiffre d'affaires de près de 3 % par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. Les segments multimédia/électroménager, médias, articles de bureau et do-it-yourself ainsi que le domaine des montres et des bijoux sont particulièrement sous pression.

Le commerce stationnaire étonnamment robuste dans l'ensemble

Les chiffres actuels des transactions par carte de débit et de crédit suggèrent également que le boom des plateformes de e-commerce étrangères fait surtout de l'ombre au commerce en ligne local, mais moins au commerce stationnaire en magasin. Sur le premier trimestre 2024, en effet, une croissance nominale du chiffre d'affaires de plus de 4 % se dessine dans le commerce stationnaire par rapport au même trimestre de 2023. Il convient de noter que cette croissance est principalement soutenue par le secteur alimentaire. "Toutefois, il est également clair que le commerce stationnaire s'adresse à une

clientèle apparemment moins sensible aux prix que le commerce en ligne en raison de facteurs tels que la proximité locale, le conseil personnalisé ou l'expérience de vente", explique Dagmar Jenni. Cela montre aussi que, face au niveau élevé des coûts, chercher à se différencier uniquement par les prix dans le commerce international n'est pas toujours la meilleure option pour les fournisseurs suisses.

Le Conseil fédéral appelé à agir sans tarder

Deux interpellations sont actuellement pendantes au sujet de Temu et consorts. D'une part, la Conseillère aux Etats zurichoise Tiana Moser (Groupe vert/libéral GL) demande au Conseil fédéral ce qu'il compte entreprendre pour appliquer également aux plateformes de marché en ligne étrangères les prescriptions légales en matière de sécurité des produits. Et le Conseiller national valaisan du Centre Benjamin Roduit veut savoir comment le Conseil fédéral apprécie le fait que des boutiques en ligne asiatiques importent en Suisse des biens de consommation défectueux et dangereux pour la santé. SWISS RETAIL FEDERATION attend du Gouvernement une réponse rapide, accompagnée d'un catalogue de mesures garantissant non seulement que Temu et consorts seront tenus de respecter les mêmes dispositions légales que les commerçants suisses, notamment en matière de sécurité des produits, mais aussi et surtout que ces règles s'appliqueront de la même manière.

A propos de SWISS RETAIL FEDERATION

SWISS RETAIL FEDERATION représente le commerce de détail suisse sans les grands distributeurs. Elle réunit 1600 entreprises du commerce de détail réparties sur 6500 sites en Suisse. Ses membres produisent un chiffre d'affaires de plus de 25 milliards de francs et emploient environ 60'000 personnes. Portail web : www.swiss-retail.ch

Pour toute question ou information de fond, n'hésitez pas à nous contacter : medien@swiss-retail.ch ou Dagmar Jenni, tél. 079 318 95 29.